

# évoque plus le délit de faciès



**Lonely Planet avertit depuis 2012 que la police suisse a la «réputation de se livrer à des fouilles pas forcément justifiées sur des individus supposés non européens».** DR

Suisse Tourisme applaudit. «Nous ne serions pas surpris si ces remarques devaient être retirées car nous n'avons jamais eu d'écho de la part de nos hôtes du monde entier qui pourrait laisser penser que ces assertions soient une réalité en Suisse», réagit la porte-parole Véronique Kanel. Et de redire son étonnement qu'une affirmation pouvant «porter préjudice» à l'image d'un pays soit formulée sans fondement sérieux, comme des statistiques ou une étude. Pour l'organe promotionnel, qui se fie aux déclarations de la CCDJP, le délit de faciès n'est pas un problème en Suisse.

Des associations de lutte contre les discriminations dénoncent

le contraire. Si Lonely Planet semble avoir constaté la fin de cette pratique, ce n'est pas le cas de l'Alliance contre le profilage racial, qui évoque un «problème virtuel». Experte en droits humains chez Amnesty International, Muriel Trummer ajoute: «Il existe suffisamment d'indications prouvant que le profilage racial est une réalité en Suisse. Mais les autorités refusent d'en prendre la mesure. Elles attribuent ces comportements discriminatoires à quelques cas particuliers, alors qu'il s'agit d'un problème institutionnel.»

#### Quelle méthode?

Qu'une mise en garde figurant dans le guide depuis six ans soit

supprimée à la suite d'une contestation suscite des interrogations sur l'élaboration des recommandations sécuritaires, une section importante aux yeux de beaucoup d'hôtes. «Lonely Planet est une entreprise expérimentée, elle ne fait pas les choses à la légère. C'est tout à fait curieux qu'elle n'ait pas appuyé les constatations de ses auteurs par les conclusions d'une organisation comme Amnesty par exemple», commente l'auteur Dicon Bewes, qui a travaillé au début de sa carrière comme journaliste voyage ainsi que dans le département des ventes de Lonely Planet.

Interrogé plus en détail sur ses avertissements et les méthodes de ses rédacteurs, l'éditeur s'en

tient à ce commentaire officiel: «Dans l'élaboration de la section sécurité, nous réexaminons à chaque fois le guide lors de mises à jour. Nous surveillons les changements culturels et légaux et adaptons le contenu en fonction.»

Si le risque de délit de faciès passe à la trappe dans la prochaine édition, que contiendra la future section sécurité? Les voyageurs n'ont-ils donc plus rien à craindre lors d'un séjour suisse? La réponse de Lonely Planet ne fâchera sûrement personne: «Les vols et agressions sont assez rares. Cependant, attention aux pickpockets qui peuvent sévir dans les foules en ville: gardez un œil sur vos affaires.»

## les aux voyageurs handicapés



tées aux personnes avec un handicap.

d'un délai supplémentaire: ces gares font l'objet de projets plus ambitieux. Les travaux, plus longs, incluront la mise en conformité avec la LHand.

Les représentants des handicapés ont dû se battre pour en arriver là. Entrée en vigueur en 2004, la LHand a laissé un délai de transition de 20 ans pour effectuer les travaux nécessaires - demain,

donc. Un effort tardif que les associations d'aide ne manquent pas de remarquer. «C'est un grand pas pour l'autonomie des voyageurs, cela montre que les choses bougent enfin, commente Marc Moser, responsable de la communication d'Inclusion Handicap. Par contre, il faut que le mouvement suive pour toute l'infrastructure ferroviaire. De nombreux trains ne sont pas accessibles aux handicapés, qui sont obligés de demander de l'aide. Ce n'est pas ce qu'on appelle de l'autonomie.»

Il faudra encore s'armer de patience pour supporter les trains difficiles d'accès. «Notre nouveau matériel est déjà adapté aux personnes à mobilité réduite, rappelle la porte-parole des CFF, Frédéric Revaz. Tous les nouveaux trains acquis au cours des dernières années permettent un accès en chaise roulante ou aux poussettes. Malheureusement, les vieux trains aux accès difficiles sont encore en circulation, il est vrai. Mais nous ne pouvons pas jeter ce nouveau matériel du jour au lendemain. Il disparaîtra progressivement au fil des prochaines années.»

Lucie Monnat

## Le Conseil des États temporise sur les armes

**Les sénateurs veulent modifier le texte sur le matériel de guerre. Une initiative va être lancée**

Le Conseil des États temporise sur les critères à fixer pour exporter des armes à l'étranger. Il a renvoyé jeudi en commission une motion du National qui demande de donner des prérogatives au parlement, plutôt que de laisser le Conseil fédéral décider seul.

Les sénateurs ont accepté une demande de Werner Luginbühl (PBD/BE) qui propose de modifier le texte issu de son propre parti. La motion veut inscrire dans la loi et non plus l'ordonnance les critères d'autorisation pour les exportations à l'étranger. Modifiée, elle se limiterait au matériel de guerre et ne concernerait plus les biens à double usage pouvant être utilisés à des fins militaires et civiles.

Rejeter la motion pourrait être interprété comme un soutien du Conseil des États à un assouplissement des conditions d'exportations, selon le Bernois.

La discussion avait démarré en

juin, lorsque le Conseil fédéral avait annoncé un assouplissement de l'ordonnance en vigueur. Il voulait autoriser des exportations d'armes vers des pays en conflit interne, s'il n'y a aucune raison de penser que les armes seront utilisées dans ce conflit. L'industrie suisse d'armement insistait depuis des mois pour assouplir la législation.

Mais depuis, le gouvernement a décidé de renoncer à ce changement dans l'ordonnance, faute de soutien politique. Il en reste à la pratique actuelle qui interdit d'exporter si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé, interne ou international.

Après cette reculade, tous les signaux laissaient penser à un rejet définitif de la motion PBD. Mais les milieux pacifistes ne veulent pas se contenter du statu quo. Ils sont prêts à batailler pour plus de légitimité démocratique et lanceront une «initiative populaire de rectification» le 11 décembre.

La coalition veut revenir au régime prévalant avant 2014. Les exportations vers des pays violant les droits de l'homme avaient alors été assouplies. **ATS**

## Le National se déchire autour du pacte migratoire

**Le texte de l'ONU suscite réticences et oppositions à droite. Pour la gauche, il est dans l'intérêt de la Suisse**

Le parlement devrait avoir le dernier mot concernant le Pacte de l'ONU sur les migrations. Après le Conseil des États, le National devrait soutenir une motion en ce sens. Faute de temps, il n'a toutefois pas réussi à trancher, jeudi, et a reporté sa décision à mardi. Le ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, n'a pas eu le temps de s'exprimer. Mais le pacte qui vise à définir des critères harmonisés pour une migration ordonnée a donné lieu à un débat animé à la Chambre du peuple. Le PLR et le PDC ont exprimé des réticences à l'égard du texte, mais seule l'UDC s'y est montrée fondamentalement hostile.

Le gouvernement assure que le texte n'est pas contraignant. Mais le texte répète à l'envi que les pays s'engagent à une série de choses parmi lesquelles la régularisation des sans-papiers, l'encouragement de l'intégration par des cours de langue déjà dans le pays d'origine ou encore une couverture médiatique positive sur la migration, a fustigé Thomas Aeschi (UDC/ZG).

#### Manque de pédagogie

Selon le président du PBD, Martin Landolt, le pacte ne contient rien que son parti ne pourrait soutenir, mais le gouvernement ne l'a pas assez bien expliqué. «Seul le détour par le parlement permettrait de combler cette lacune.» C'est la seule voie possible pour obtenir le soutien démocratique suffisant, a dit le PDC non sans émettre des doutes sur le fond.

Le PLR a aussi plaidé pour que le gouvernement présente au parlement un projet d'acte détaillant avantages et inconvénients du texte onusien. Ses orateurs ont exprimé de fortes réticences à l'égard du

pacte. Certains points sont problématiques, le gouvernement n'a pas fait l'analyse de risques nécessaire, a notamment relevé Doris Fiala (ZH).

La gauche s'est étonnée que le PLR tire dans le dos de son ministre des Affaires étrangères, avant de dénoncer elle-même le conseiller fédéral pour ses zigzags qui remettent en cause la crédibilité de la politique étrangère suisse. «La droite s'aligne sur les pires forces réactionnaires d'Europe», a fustigé Valérie Piller Carrard (PS/NE).

Pour le camp rose-vert, le pacte concrétise les principes de la déclaration universelle des droits de l'homme. Il est dans l'intérêt de la Suisse de l'approuver car elle ne peut maîtriser seule le défi mondial de la migration, a expliqué pour les Verts Denis de la Reussille (Pop/NE). La gauche ne voit pas pourquoi il faudrait soumettre le pacte au parlement. La majorité devrait la désavouer mardi en soutenant la motion de commission qui l'exige.

Le sort de la motion de Thomas Aeschi exigeait que le Conseil fédéral «renonce une fois pour toutes à signer» le document et mette fin au rôle de premier plan joué par la Suisse dans ce processus est plus incertain. Les sénateurs ont refusé une motion identique la semaine dernière. Le groupe PLR est divisé sur la question. Les autres partis veulent refuser la motion.

Le pacte vise à renforcer l'aide fournie sur place, lutter contre la traite des êtres humains et le trafic des migrants, sécuriser les frontières, veiller au respect des droits de l'homme, au rapatriement et à la réintégration ainsi qu'à l'intégration durable dans le pays d'accueil.

Le catalogue de mesures prévues diverge du droit suisse au moins sur un point, mais les États peuvent choisir les mesures utilisées pour atteindre les objectifs. Ces derniers sont en conformité avec la politique migratoire suisse, a estimé le gouvernement. **ATS**

#### Le chiffre

4,5

**C'est, en milliards de francs, le montant total payé l'an dernier par la Confédération et les Cantons pour aider les Suisses à payer leurs primes maladie. Un habitant sur quatre a bénéficié d'une réduction. Ces sommes versées augmentent moins vite que les primes, selon l'Office fédéral de la santé publique. La charge financière pour l'assurance maladie obligatoire correspondait en 2017 à 14% du revenu disponible des ménages, contre 12% en 2014. **ATS****

#### Genève-Saint-Gall Pas encore de trains à deux étages

Les nouveaux trains à deux étages des CFF ne circuleront pas sur la ligne Genève-Saint-Gall ce week-end à l'occasion du changement d'horaire. Le fabricant canadien Bombardier doit encore régler des problèmes aux systèmes de climatisation et d'information aux clients. Cela ne devrait toutefois pas avoir d'effet sur les clients. «Les trains circulent et les capacités restent les mêmes», assurent les CFF. Le nouveau matériel roulant devrait circuler «avant Noël» entre Genève-Aéroport et Saint-Gall. **ATS**

#### Genève

#### 15 800 signatures contre Maudet

Lancée il y a à peine deux semaines via le site *Change.org*, une pétition demandant la démission de Pierre Maudet a récolté 15 800 signatures. Elle vient d'être envoyée au conseiller d'État PLR ainsi qu'à l'ensemble du gouvernement et à divers députés. «Nous pensons que Pierre Maudet ne peut plus rester conseiller d'État, peu importe la conclusion future de la procédure judiciaire, car nous n'avons plus confiance en lui», affirment les signataires. À relever que le Cartel intersyndical de la fonction publique et certaines de ses composantes ont relayé le texte sur les réseaux sociaux. **Red**

#### Incendie en prison

**Tessin** Un incendie est survenu jeudi après-midi à la prison de Cadro (TI). Un détenu a été grièvement blessé dans sa cellule, tandis que tout l'étage de cet établissement de détention préventive a été évacué. **ATS**

#### Le lac est menacé

**Thurgovie** Le lac de Constance est menacé par une espèce de poisson invasive venue d'Orient: le gobie de la mer Noire. Le démocrate-chrétien Reto Lagler craint un «désastre». Il a déposé mercredi une intervention mettant en garde contre les «conséquences inestimables pour les espèces de poissons indigènes» d'une propagation du gobie dans le lac de Constance. **ATS**